053-215301300-20240624-S529-RHTF-2b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2024

Mise en ligne le 02/07/2024.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° RHTF - 2 -SÉANCE N° 529 DU 24 JUIN 2024

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 17 juin 2024, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la Présidence de Monsieur Florian Bercault, Maire.

Étaient présents

Florian Bercault, Maire, Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Bruno Fléchard, Camille Pétron, Antoine Caplan, Christine Droquet, Geoffrey Begon (à partir de 19 h 05), Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Marie Boisgontier, Geneviève Pham-Sigmann, Solange Bruneau, Éric Paris, Georges Hoyaux, Laurent Paviot, Catherine Roy (à partir de 18 h 24), Nadège Davoust, Guillaume Agostino, Kamel Ogbi, Rihaoui Chanfi, Caroline Garnier, Ludivine Leduc, Paul Le Gal-Huaumé, Lucie Chauvelier (à partir de 18 h 38), James Charbonnier, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Pierrick Guesné, Vincent d'Agostino, Lucile Perin et Stéphanie Hibon-Arthuis, conseillers municipaux.

Étaient représentés

Patrice Morin a donné pouvoir à Georges Hoyaux, Geoffrey Begon a donné pouvoir à Geneviève Pham-Sigmann (jusqu'à 19 h 05), Michel Neveu a donné pouvoir à Éric Paris, Sébastien Buron a donné pouvoir à Camille Pétron, Jonathan Guilemin a donné pouvoir à Kamel Ogbi, Noémie Coquereau a donné pouvoir à Isabelle Eymon, Didier Pillon a donné pouvoir à Chantal Grandière et Samia Soultani a donné pouvoir à Marie-Cécile Clavreul.

Était excusé

Henri Renié, conseiller municipal.

Lucile Périn et Bruno Fléchard sont désignés secrétaires.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le 26 juin 2024.

CONSEIL MUNICIPAL DE LAVAL DU 24 JUIN 2024

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Rapporteur : Antoine Caplan

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-12 et L2121-31,

Sur proposition de la commission ressources humaines, techniques et financières,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Les résultats de l'exercice 2023 se présentent ainsi :

I - BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant	Restes à réaliser
011	Charges à caractère général	13 873 597,36	123 660,66
012	Charges de personnel	38 655 784,65	
014	Atténuations de produits	53 777,00	
65	Autres charges de gestion courante	7 296 418,37	5 155,00
66	Charges financières	2 667 854,05	
67	Charges spécifiques	22 705,97	
68	Dotations aux amortissements et provisions	176 995,95	
	Sous-total opérations réelles	62 747 133,35	128 815,66
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 939 961,04	
	Sous-total opérations d'ordre	2 939 961,04	0,00
	TOTAL GÉNÉRAL	65 687 094,39	128 815,66

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant	Restes à réaliser
002	Résultat de fonctionnement reporté	10 218 272,86	·
013	Atténuations de charges	181 268,21	
70	Produits des services	6 967 041,95	
73	Impôts et taxes	4 193 956,00	
731	Fiscalité locale	39 909 235,54	
74	Dotations subventions et participations	17 836 369,76	
75	Autres produits de gestion courante	600 724,22	
76	Produits financiers	35 518,37	
77	Produits spécifiques	278 660,34	
78	Reprises sur amortissements et provisions	410 301,67	
	Sous-total opérations réelles	80 631 348,92	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	355 938,32	
	Sous-total opérations d'ordre	355 938,32	0,00
	TOTAL GÉNÉRAL	80 987 287,24	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant	Restes à réaliser
001	Résultat d'investissement reporté	1 562 611,70	
5001	Plan qualité voirie	1 675 435,68	1 274 991,92
5002	Plan végétalisation	340 117,75	605 887,77
5004	Plan qualité équipements sportifs	3 348,00	545 571,01
5005	Plan qualité écoles	19 085,23	19 192,64
5007	Plan qualité équipements publics et transition énergétique	3 006 549,05	1 867 674,45
5008	Programme accessibilité	129 162,60	251 357,00
5009	Dotation équipements	1 631 764,92	1 712 420,00
5010	Divers aménagements urbains	1 048 420,88	391 214,29
5011	Aménagements centre ville	2 244 378,53	8 840,00
5012	Pru Saint Nicolas	1 546 670,10	278 413,83
5013	Zac Ferrié	442 407,50	0,00
5020	Salle polyvalente	18 842,61	825,00
5024	Sécurisation espaces publics	49 639,28	50 000,00
5025	Pru pommeraies	55 592,32	13 000,00
5027	Economies d'énergie	0,00	25 715,45
5029	Espace associatif	67 381,43	1 971,00
5030	Gestion immobilière	50 375,80	28 696,12
5031	Rénovation d'écoles	54 682,27	44 492,31
5032	Budget participatif	184 228,61	197 150,49
5100	Eaux pluviales	28 076,52	221 549,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 069,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 028 693,99	0,00
20	Immobilisations incorporelles	7 992,00	0,00
204	Subventions d'équipements versées	590 000,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 089 000,00	0,00
	Sous-total opérations réelles	22 883 525,77	7 538 962,62
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	355 938,32	0,00
041	Opérations patrimoniales	2 404 362,99	0,00
	Sous-total opérations d'ordre	2 760 301,31	0,00
	TOTAL GÉNÉRAL	25 643 827,08	

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant	Restes à réaliser
5001	Plan qualité voirie	0,00	200 000,00
5002	Plan végétalisation	94 048,19	94 048,19
5004	Plan qualité équipements sportifs	193 690,61	60 000,00
5006	Plan qualité équipements de proximité	18 540,00	0,00
5007	Plan qualité équipements publics et transition énergétique	507 482,54	85 077,00
5009	Dotation équipements	106 158,55	17 169,10
5010	Divers aménagements urbains	128,03	0,00
5011	Aménagements centre ville	935 348,79	0,00
5012	Pru Saint Nicolas	240 798,30	367 901,20
5029	Espace associatif	323 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers	7 353 211,73	0,00
13	Subventions d'investissement	422 986,00	886 853,33
16	Emprunts et dettes assimilées	6 388 351,00	710 305,00
27	Autres immobilisations financières	93 637,42	0,00
	Sous-total opérations réelles	16 677 381,16	2 421 353,82
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 939 961,04	
041	Opérations patrimoniales	2 404 362,99	0,00
	Sous-total opérations d'ordre	5 344 324,03	0,00
	TOTAL GÉNÉRAL	22 021 705,19	2 421 353,82

II) PARKINGS

SECTION DE FONCTIONNEMENT DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
66	Charges financières	229 043,63
	Sous-total opérations réelles	229 043,63
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	439 209,15
	Sous-total opérations d'ordre entre sections	439 209,15
	TOTAL GÉNÉRAL	668 252,78

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat d'exploitation reporté	1 149,04
74	Subvention d'exploitation	479 000,00
75	Autres produits de gestion courante	62 600,00
	Sous-total opérations réelles	542 749,04
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	127 223,00
	Sous-total opérations d'ordre entre sections	127 223,00
	TOTAL GÉNÉRAL	669 972,04

SECTION D'INVESTISSEMENT DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant	Restes à réaliser
16	Emprunts et dettes assimilées	360 995,94	
23	Immobilisations en cours	50 165,32	164 212,24
	Sous-total opérations réelles	411 161,26	164 212,24
040	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections		
	Sous-total opérations d'ordre entre sections	127 223,00	
	TOTAL GÉNÉRAL	538 384,26	164 212,24

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Résultat antérieur reporté	597 686,91
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	439 209,15
	Sous-total opérations d'ordre entre sections	1 036 896,06
	TOTAL GÉNÉRAL	1 036 896,06

Le compte administratif de la ville de Laval s'établit comme suit :

Budget principal

	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat antérieur reporté	Résultat brut	reste à		Résultat net de clôture
Fonctionnement	70 769 014,38	65 687 094,39	5 081 919,99	10 218 272,86	15 300 192,85	-128 815,66	0,00	15 171 377,19
Investissement	22 021 705,19	24 081 215,38	-2 059 510,19	-1 562 611,70	-3 622 121,89	-5 117 608,80	-131 073,19	-8 870 803,88
TOTAL	92 790 719,57	89 768 309,77	3 022 409,80	8 655 661,16	11 678 070,96	-5 246 424,46	-131 073,19	6 300 573,31

Budget parkings

				Résultat		Sode des	Résultat
			Résultat de	antérieur	Résultat brut	reste à	net de
	Recettes	Dépenses	l'exercice	reporté	de clôture	réaliser	clôture
Fonctionnement	668 823,00	668 252,78	570,22	1 149,04	1 719,26	0,00	1 719,26
Investissement	439 209,15	538 384,26	-99 175,11	597 686,91	498 511,80	-164 212,24	334 299,56
TOTAL	1 108 032,15	1 206 637,04	-98 604,89	598 835,95	500 231,06	-164 212,24	336 018,82

Article 2 Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Florian Bercault, maire dont le compte administratif est débattu, s'étant retiré de l'enceinte du conseil municipal, le conseil municipal, provisoirement présidé par Bruno Bertier, premier adjoint, adopte le compte administratif 2023 à la majorité des suffrages exprimés, quatre conseillers municipaux s'étant abstenus (James Charbonnier, Pierrick Guesné, Vincent D'Agostino et Lucile Périn) et cinq conseillers municipaux ayant voté contre (Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Samia Soultani, Stéphanie Hibon-Arthuis et Didier Pillon).

Le 1^{er} adjoint, président de la séance pour cette délibération

Signé: Bruno Bertier